



MEINIER

infos

09
2025



❖ Agenda

CONSEIL MUNICIPAL

- ❖ 18 sept. ❖ 9 oct.
- ❖ 13 nov. ❖ 4 déc.

BIBLI-O-BUS : vendredis vers la salle communale 14h-17h

- 19 sept. ● 17 octobre
- 14 nov. ● 12 déc.

Marché de Meinier

Les **VENDREDIS** de 16h à 20h devant la salle communale (www.meinier.ch).

LE BICYCLOGUE

« Répare tous les bobos de votre vélo »

www.bicyclogue.com présent de 8h à 12h devant la salle communale les :

- 16 octobre

MANIFESTATIONS :

- **Fête de la pomme et du terroir**

Dimanche 21 septembre
Salle communale / extérieurs

- **Vogue de Meinier**

Samedi 27 septembre
Salle communale / extérieurs

- **Troc de l'APEM**

Samedi 11 octobre
Salle communale

Dictée de Pierre - local des aînés, bât. collectif à 8h30 :

- 30 sept. ● 14+28 oct.
- 11+25 nov. ● 9 déc.

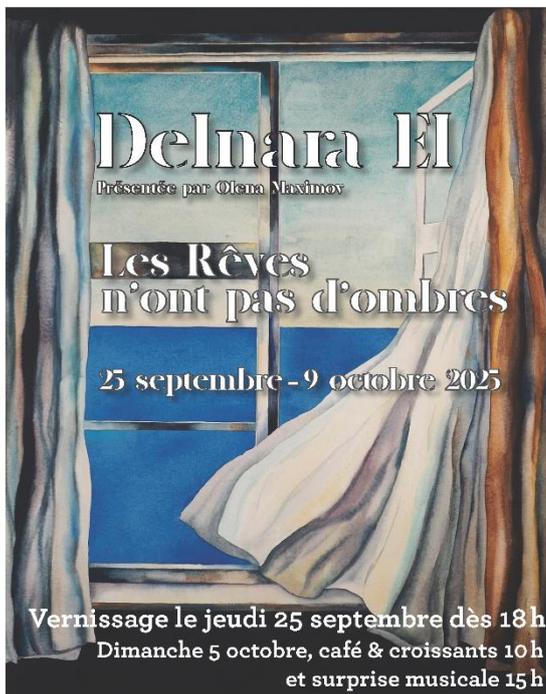
MOBILITRI

Service de récupération des :

- DÉCHETS ENCOMBRANTS
- DÉCHETS SPÉCIAUX

Inscription obligatoire & infos : www.mobilitri.ch - 079 410 03 72

Prochaine exposition à la Galerie « Le Coin du Centre »



Exposition Delnara El
25 septembre - 9 octobre 2025

Delnara pourrait être qualifiée de nomade mondiale. Originnaire de Kiev en Ukraine, elle est diplômée de l'université nationale de construction et d'architecture. Son oeuvre a été récompensée par une médaille de bronze à la Biennale internationale d'aquarelle en Corée du Sud, ce qui a concouru à lui ouvrir les portes d'événements muséaux internationaux où elle tient aussi le rôle de commissaire d'exposition.

Ses aquarelles sont le reflet de moments politiques et historiques ou le rêve effleure le réel et ouvre des fenêtres vers les mondes intérieurs silencieux, suspendus, infinis.

Une exposition en douceur et en mystère, venez suivre les chemins tracés par ses rêves.

Horaires d'ouverture:
Mardi, jeudi, vendredi : 15h - 19h
Samedi, dimanche : 11h - 17h



Le Coin du Centre, Rte de Gy 41 - 1252 Meinier



Marché de Noël – Meinier

Le traditionnel *Marché de Noël* aura lieu sur le parvis de la salle communale

Jeudi 27 novembre de 16h00 à 21h00

Vous pouvez y participer avec vos bricolages, vos créations culinaires, tout ce que vous avez envie de partager, pour autant qu'il s'agisse de vos propres créations.

➔ Pour demander un stand, **INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 10 OCTOBRE** (places limitées !) via le code QR ci-contre ➔ ➔ ➔



Les tables (une par exposant) seront gratuites et installées par la Commune.

➔ Dès 14h00 : mise en place ➔ De 16h00 à 21h00 : marché et vente



Chers parents, chers grands-parents, chers toutes et tous, la maison de santé lance une nouvelle marche pour les personnes accompagnées de leurs enfants dans une poussette, un porte-bébé, une écharpe, ...

Dès le 11 septembre, rendez-vous devant la Maison de Santé Meinier tous les jeudis matins de 9h30 à 10h30 (hors vacances scolaires) si vous avez envie de bouger tout en ayant la possibilité d'échanger avec des personnes dans la même situation que vous et de papoter en marchant par tous les temps en compagnie de professionnels de la maison de santé (pédiatre, infirmière, physiothérapeute, ...) !

Pour toute autre information : <https://maisonsantemeinier.ch/marche-poussette/>



Autres infos ➔

Bouger, transpirer...et rigoler !

La gymnastique hommes de Meinier souhaite recruter de nouveaux membres.

Rejoignez le Group'Gym tous les Mardis de 19h30 à 20h30
à la salle de gym de Meinier.

« Ici, on se défoule, on garde la forme et on passe un bon moment entre amis ».
Essayez un ou deux entraînements avant de confirmer votre inscription.

Pour d'autres informations, contactez Gilbert Calame au ☎ 079 375 61 20.



Congélateur communal (ch. du Stade 5A)

Plusieurs casiers de 300 litres sont disponibles (Fr. 255.- par année) → En cas d'intérêt, veuillez contacter la Mairie.

Visites villas : Les Services industriels de Genève contacteront prochainement les propriétaires qui n'ont pas encore bénéficié de leurs services pour leur proposer des conseils énergétiques pour leur villa.



Subventions vélo

Depuis quelques années, afin d'encourager la mobilité douce, la Commune verse une participation de 50% du prix d'achat (Fr. 300.- maximum) aux meinites ayant acheté un vélo neuf ou d'occasion à assistance électrique / VAE (vélos-cargo compris), un moteur ou une batterie pour un VAE (dès 16 ans), ou un vélo ordinaire (dès 12 ans).



IMPORTANT : Sur la [page internet ci-dessous](#), vous pourrez consulter les **délais de remise des documents** et les **conditions d'octroi de cette participation financière**.

<https://www.meinier.ch/environnement-developpement/transport-parking/soutien-communal-et-cantonal-la-mobilite-douce>

Le coin vert



Tondeuses à gazon et taille des arbres et des haies

Règles et dispositions : Selon le règlement sur la salubrité et la tranquillité publiques (RSTP – E 4 05.03, art. 33), l'utilisation de tondeuses à gazon, tronçonneuses ou autres appareils analogues (non silencieux) est interdite :

- du lundi au vendredi avant 8h et après 19h ;
- le samedi avant 9h et après 18h ;
- le dimanche et les jours fériés selon le droit fédéral et cantonal.

L'utilisation de ces équipements n'est pas restreinte à une saison précise autrement que par le bon sens et les besoins des pelouses : tout comportement bruyant ou excès sonore susceptible de troubler la tranquillité publique est interdit.

Concernant la taille des arbres et des haies et l'élagage :

- Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4.50 mètres au-dessus de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.
- Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de ladite voie.
- Ce travail doit être exécuté à front (= en limite de propriété) des chemins communaux et privés, durant toute l'année selon la loi sur les routes (L 1 10).
- Si la taille ne devait pas être effectuée, la commune pourrait mandater une entreprise qui effectuerait les travaux aux frais des propriétaires.

Organismes nuisibles / plantes-hôtes et plantes indésirables

Les propriétaires de parcelles envahies par des éléments de nature à infecter les fonds voisins sont tenus de les nettoyer (M 2 05.01, art.38+39).



Information éditée par la Mairie de Meinier, route de Gy 17, 1252 Meinier – disponible sur www.meinier.ch
Mairie : ☎ 022 722 12 12 info@meinier.ch – **Heidi Gusset, coordinatrice sociale :** ☎ 022 855 13 00 ou 076 679 13 42
Mairie ouverte le : Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi 9h30-11h30 (Jeudi matin fermé) et Jeudi 15h-19h.
Pendant les VACANCES scolaires, horaire réduit : Mardi 9h30-11h30 et Jeudi 15h-17h.

10.09.2025 - 2025-09cMeinierInfos.docx